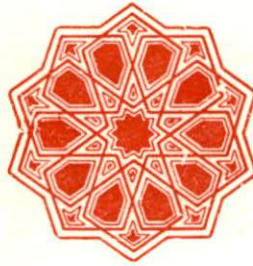


ANKARA ÜNİVERSİTESİ

İLÂHİYAT FAKÜLTESİ DERGİSİ

ANKARA ÜNİVERSİTESİ İLÂHİYAT FAKÜLTESİ
TARAFINDAN YILDA BİR ÇIKARILIR

Cilt : XXVI



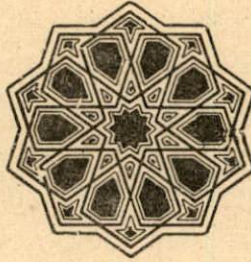
Makalelerin sorumluluđu yazarlarına aittir.

ANKARA ÜNİVERSİTESİ

İLÂHİYAT FAKÜLTESİ DERGİSİ

ANKARA ÜNİVERSİTESİ İLÂHİYAT FAKÜLTESİ
TARAFINDAN YILDA BİR ÇIKARILIR

Cilt : XXVI



LA RELIGION ET LES DROITS DE L'HOMME

par Prof. Dr. İ. Agâh ÇUBUKÇU

Dans l'histoire de la pensée, les Stoiciens tiennent une place importante parmi les philosophes qui se préoccupent de la Philanthropie. Les Stoiciens affirment que la raison et la justice sont au-dessus de l'Etat, mais aussi ils soutiennent qu'il y a au-dessus celui-ci les lois universelles gouvernées par la raison. Les Stoiciens, qui considèrent toute l'humanité comme une famille, voulaient que chaque individu obéisse à ces lois. Par le fait qu'ils ont dit que tous les hommes sont frères, ils ont tenté de professer pour ainsi dire la conception de citoyen du monde. Même, en tant qu'un penseur et un empereur, Marcus Aurelius s'est forcé du développement de la philosophie, en soutenant l'unité des vérités divines, humaines et juridiques.

En outre, les Stoiciens ont remarqué que plus les hommes dominent leurs passions et leurs désirs, plus ils se libèrent. Ainsi, ils ont soutenu que l'homme a une valeur d'existence, indépendamment de l'Etat et aussi ont-ils essayé de réunir les hommes avec et en affections humanistes. Ces idées aboutissantes à l'égalité ont été commentées comme les principes du bonheur¹.

Sans doute, le christianisme a aussi attaché beaucoup d'importance à la personnalité humaine. Il voulait sauvegarder les biens et les droits de l'homme par les commendements divins. A cet égard, les dits de Matthieu sont très importants: "Tu ne commettras pas de meurtre; tu ne commettras pas d'adultère; tu ne déroberas pas; tu ne diras pas de faux témoignage; honore ton père et ta mère; et tu aimeras ton prochain comme toi même". "Si tu veux être parfait, va, vend ce que tu possède, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. "Il est plus

1 V. Kâmuran Birand, *İlkçağ Felsefesi Tarihi*, Ankara 1964, p. 108-114; Münir Yarkın, *Büyük Filozoflar*, Ankara, s.d., p. 59-77; Münci Kapanı, *Kamu Hürriyetleri*, Ankara 1981, p. 18-19.

facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'un riche d'entrer dans le royaume de Dieu." (Matthieu, 19)

De même, Marc rapporte: "...Dieu est unique et qu'il n'y en a d'autre que lui, et que l'aimer de tout son coeur, de toute son intelligence et de toute sa force, ainsi qu'aimer son prochain comme soi-même..." (Marc, 12).

Jésus-Christ a interdit l'injustice et a ordonné la solidarité. De plus, il a dit que tout individu peut développer sa personnalité grâce au progrès de ses vertus, et que tout chrétien doit obéir aux ordres de Dieu. C'est ainsi qu'on a fait rappeler aux empereurs leur responsabilité devant Dieu et qu'on a montré la valeur de respect aux droits de l'homme.

Le Christianisme a limité les pouvoirs des empereurs par ses principes religieux. Mais pourtant, aux cours des siècles, la religion s'est identifiée avec l'Etat, et les empereurs gouvernaient arbitrairement au nom de Dieu². On sait que les grands penseurs d'Antiquité, tels Platon, Aristote, n'ont pas donné assez d'importance aux droits de l'homme comme il a fallu. Platon a classé le peuple dans son Etat Idéal en trois classes: les ouvriers, les guerriers, les gouverneurs. Ainsi, il a fait distinction de classe entre les citoyens. Quant à Aristote, il a pensé à un Etat de cité, où le but de l'Etat était d'élever de bons et justes citoyens. Mais malgré cela, lui aussi il a fait une distinction de classe entre les citoyens. Et il a pensé que l'esclavage était quelque chose toute naturelle. Donc, en un mot, il a divisé le peuple en deux catégories: les esclaves et les libres. De la même manière il a subdivisé les libres entre eux en trois classes: Les riches, les moyens, les pauvres. Bref, Aristote accepte la distinction de classe³.

Le christianisme par rapport aux penseurs d'antiquité a attaché un peu plus grande importance aux droits de l'homme. Cependant, après qu'il ait été devenu religion d'Etat, certains rois ont fait des tyrannies, au nom de Dieu.

Au moyen âge, les idées de Saint Thomas et de Marcilius Patavinus concernant la philosophie politique sont très intéressantes. St. Thomas a essayé d'abolir l'arbitrage et la tyrannie dans l'administration. Il a dit que les gouverneurs ne devaient pas agir contre les lois divines et les règles rationnelles, qui sont établies selon les lois divines.

2 V. Münci Kapani, Kamu Hürriyetleri, p. 23-27; Bahri Savcı, İnsan Hakları ve Temel Özgürlükleri, Ankara 1953, p. 16-18.

3 V. Kamiran Birand, op. cit., p. 59, 83-85.

Mais, toutefois, St. Thomas a accepté l'esclavage et a défendu l'autorité de l'Eglise sur le peuple.

Alors que Marcilius Patavinus est un penseur plus libre et plus tolérant; Il est distingué surtout par sa défense de liberté de conscience. Il a affirmé qu'il n'est pas bon d'obliger les gens à croire en Dieu par la force⁴.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, en Europe, il est né des doctrines de droit naturel et de droits de l'homme mais, déjà, en Angleterre du XIII^e siècle, les premiers démarches à cet égard ont été faits. En 1215 les anglais ont fait signer au roi John, Magna Carta Libertatum, qui est une première Ordonnance concernant les droits de l'homme. Cette ordonnance a limité quelque peu l'autorité de ce roi. Plus tard, les anglais ont obtenu de nouveaux droits de liberté, avec ces traités: "Petitions of Rights" en 1628, "Habeas Corpus Act" en 1679, "Bill of Rights" en 1689 et "Act of Settlement" en 1701.

Sans doute, la vie, la liberté et la propriété sont parmi les plus importants des droits de l'homme. En 1690, Locke, penseur libre, a beaucoup contribué au développement des droits naturels de l'homme. Selon lui, c'est l'Etat qui doit assurer aux hommes leurs droits indispensables par contrats. Si l'Etat n'assure pas l'un des droits des individus le contrat n'en plus valide. Donc, pour Locke, défendre les droits des individus est l'un des devoirs principaux de l'Etat; bref la souveraineté appartient au peuple.

A ce sujet, J.J. Rousseau lui-même fait beaucoup d'effort. Après lui, Montesquieu (1689-1755) a sensiblement lutté pour les droits de l'homme. Locke a distingué le pouvoir législatif de celui de l'exécutif; de son côté, Montesquieu a ajouté à ces deux pouvoirs, un troisième qui est le pouvoir judiciaire⁵.

Du point de vue des développements des droits de l'homme, la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis, signé le 4 Juillet 1776, a une importance considérable. D'après cette Déclaration, les hommes ont, de naissance, certains droits, tels, égalité, liberté, vie; et l'Etat ne peut pas les limiter. Déjà les Américains ont signalé certains droits de l'homme en tête de Constitution de Virginia, daté du 12 Juin 1776.

Il est certain que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, signée en 1789 en France, est un progrès important; avec cette déc-

4 V. Münci Kapani, op. cit., p. 25-27.

5 V. Macit Gökberk, Felsefe Tarihi, Ankara 1967, p. 460.

laration les Français ont assuré leurs droits naturels, qui sont hors du temps et qui ne sont pas transmisables des individus aux individus. La déclaration des Français est d'un caractère plus universel et plus efficace que celle des Américains. Dans cette déclaration on a donné beaucoup de place surtout aux droits de liberté d'expression, de conscience, de propriété et de vie.

Le problème des droits de l'homme s'est actualisé d'une façon permanente après la deuxième guerre mondiale. L'Alliance des Nations Unies fut signée le 26 Juin 1945' à San Francisco. L'assemblée générale a acceptée la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme le 10 Décembre 1948. Bien que cette déclaration n'oblige pas ses membres à l'appliquer unanimement, elle a une importance historique et une valeur spirituelle du point de vue de l'égalité devant les droits de l'homme, tels, liberté, choix de croyance, etc.

Sans prendre en considération la distinction de races, de croyances et de langues, la déclaration prévoit que tout le monde peut profiter égale à égale des droits individuels et d'autres droits de différente nature, économique, sociale, politique. Dans la déclaration il y a des articles qui ont pour objet de parler du droit du vote, de l'élection libre, du refuge et de la fondation des institutions. La dernière article de la déclaration concerne l'interdiction de l'abolition des droits individuels par le terrorisme. Cela veut dire que la liberté qui vise l'abolition des libertés et des droits n'est pas compatible avec le but de la déclaration.

L'assemblée générale des Nations-Unies a accepté ces conventions en 16 Décembre 1966: "Convention Internationale concernant les droits individuels et politiques" et "Convention Internationale concernant les droits économiques, sociales et culturelles". Mais cependant ces conventions n'ont été valables qu'après l'accomplissement des formalités nécessaires en 1976.⁶

Outre que ces conventions, Convention Européenne des droits de l'homme a été signée en 1950, mais elle n'a été mise en application qu'en 1953. Elle a chargé aux Etats signataires de porter les droits de l'homme qu'on a prévu par elle. C'est pourquoi qu'on a formé la commission européenne des droits de l'homme, le Tribunal Européen des droits de l'homme et le Comité Européen des Ministres⁷.

6 V. Işın Özkan, Kadın Hakları, Birleşmiş Milletler Türk Derneği Yılığ, p. 51-54, Ankara 1980; Bahri Savcı, İnsan hakları ve Temel Özgürlükleri, Birleşmiş Milletler Türk Derneği Yılığ, s. 91-107; Münci Kapanı, op. cit. p. 62-69.

7 V. Rona Aybay, Avrupa İnsan Hakları sözleşmesi ve Türk Pozitif Hukuku, İnsan Hakları Armağanı, Ankara 1978, p. 116-135; Ömer Madra, Avrupa İnsan Hakları Sözleşmesi ve Bireysel Başvuru Hakkı, Ankara 1981.

D'autre part, Nations-Unies ont pris beaucoup de décisions et publié plusieurs communiqués concernant la génocide, les droits de la femme et de l'enfant, le racisme, le droit de l'indépendance des pays colonisés. Aujourd'hui il poursuit aussi de divers travaux à cet égard.

Voyons maintenant le développement des droits de l'homme dans l'Islam: l'importance des droits de l'homme est très grande dans cette religion qui a tant de principes au sujet des droits de l'homme. Avant l'Islam la vie de tribu se régnait dans plusieurs régions du monde arabe. Chaque individu défendait sa tribu, faisant cela, bien sûr il ne respectait pas les droits de l'homme et dépassait les limites de la justice. Même, chez les Arabes le despotisme était considéré comme une tradition politique. La vengeance et le pillage étaient très répandus. Il n'avait pas de sécurité de vie et des biens.

Le droit de famille était aussi très primitive. Si une femme voulait, elle pouvait avoir des relations avec au moins dix hommes. Si un homme voulait avoir un enfant noble, il pouvait présenter sa femme à un homme noble. De même, deux hommes pouvaient échanger leur femme entre eux. Malgré l'interdiction, les femmes noble et libre pouvaient aussi avoir clandestinement des relations avec les autres hommes. En outre le mariage temporaire était fréquent. Les filles étaient toujours méprisables. Donc les droits de la femme n'avaient aucune importance dans société arabe préislamique.

Les versets, révélés au Prophète Muhammed, dans telle circonstance, sont d'une grande importance du point de vue des droits de l'homme; surtout les versets qui sont relatifs à la justice, au paix, et au pardon, retiennent notre attention à cet égard: "Très certainement, Nous avons créé l'homme en la plus belle stature⁹;" "Et très certainement, Nous avons donné de la noblesse aux Enfants d'Âdem¹⁰"; "...et la reconciliation est meilleure"¹¹; "Les gens formaient une seule communauté"¹².

L'Islam n'accepte pas la discrimination de races et de couleurs. Cette tradition est ici très significative: "Un arabe n'a aucune supériorité à un non-arabe". Notre Prophète a donné beaucoup d'important

8 V. S. Şakir Ansay, Hukuk Tarihiinde İslâm Hukuku, Ankara 1958, p. 192-194.

9 V. Sourate de figuier, verset 4.

10 V. Sourate de voyage nocturne, verset 70.

11 V. Sourate de femmes, verset 128.

12 V. Sourate de Vache, verset 213.

ce à bonne conduite. C'est pourquoi il a conseillé le perfectionnement morale. Ses dits sont ici très remarquables: "Votre meilleur est celui qui possède de bonne conduite"¹⁴. "Je suis envoyé pour achever les beautés de la morale"¹⁵. Il en résulte que l'Islam a attaché beaucoup d'importance aux droits de l'homme.

D'autre part, Islam a tant de principes concernant la sauvegarde de la vie, de la religion, de la raison, des biens et des générations. D'après l'Islam, il faut sauvegarder les hommes. Tuer et torturer l'homme sont absolument interdits. La vie et la liberté ne peuvent pas être objet du vente et d'achat.

Dans l'Islam, la propriété individuelle est un droit fondamentale. On ne peut avoir gagné de l'argent que légitimement. Le pillage et le vole ne sont pas des moyens de gagner la vie. Les femmes peuvent avoir des biens à part.

De même, l'Islam assure la liberté de conscience et de religion. Ces versets retiennent ici notre attention: "Pas de contrainte en religion"¹⁶; "Est-ce à toi de contraindre les gens à être croyants?"¹⁷; "or, que t'importe qu'il ne se purifie pas"¹⁸; "Eh bien, rappelle! Tu es un rappel ur, rien d'autre; tu n'es pas un intendant sur eux"¹⁹; "Si Nous voulions, Nous apporterions à chaque âme sa guidée"²⁰. L'Islam a aussi prévu la liberté de croyance des non-musulmans vivant sous leur paix ainsi que leur liberté de propriété. De même que le calife Omar a respecté les non-musulmans à Jerusalem, de même Mehmet II, le conquérant, a respecté les chrétiens à İstanbul. A cause de leur religion il ne les a pas forcés pour l'Islam.

L'Islam a rejeté totalement la superstition, l'idolâtrie et le polythéisme. Les voies d'appel à l'Islam sont celles de sagesse et de bonne conduite. Cela est bien indiqué dans le Coran: "Par la sagesse et la bonne exhortation, appelle au sentier de ton Seigneur"²¹.

L'Islam a aussi attaché beaucoup d'importance à la sauvegarde de la raison. La raison que Dieu a donnée à l'homme est une lumière

13 V. Ahmed b. Hanbel, CT. V, p. 411.

14 Voir, Ihyau Ulûm ad-Din de Gazzâlî, a propos des traditions concernant la morale, T: III, p. 50-52, Egypte s.d.

15 al-Gazzâlî, op. cit. p. 49, Egypte s.d.

16 Sourate de Vache, 256.

17 Sourate de Jonas, 99.

18 Sourate d'il s'est renfrogné, 7.

19 Sourate d'envoleppant, 21-22.

20 Sourate de prosternement, 13.

21 Sourate d'abeilles, 125.

et une énergie divine. Le Prophète Muhammed a dit "celui qui n'a pas de raison n'a pas de religion"²²; "Au jour du jugement, les hommes se rangeront selon leur intelligence"²³. En outre, il a permis Mu'az b. Cebel de faire raisonnement pour répondre à diverses questions dans les cas nécessaires, lorsqu'il l'a nommé comme gouverneur à Yemen. La Raison a été acceptée comme une source de la jurisprudence après le Coran, la Tradition et la Consensus.

Le Prophète Muhammed a interdit l'usage de l'alcool et d'autres boissons qui contiennent des matières alcooliques à cause de leur dommage à la raison. Il a aussi interdit la magie et la sorcellerie qui ne sont pas compatibles avec les principes de la raison. Ceux qui croient aux magiciens et aux sorciers ne sont pas vrais musulmans²⁴.

Un autre but de l'Islam est de sauvegarder la génération. Le moyen le plus sûr pour cela est le mariage légitime. L'Honnêteté et l'accord réciproques des partenaires sont des conditions fondamentales de la famille. Du point de vue de l'éducation de l'enfant, il est très nécessaire aux parents de savoir leur devoir envers eux-même et leurs enfants. Plus l'harmonie et l'affection dominent la famille, plus les enfants sont psychologiquement forts.

L'Islam a donné assez d'importance à la justice, qui est l'essentiel des droits de l'homme. Ces versets nous indiquent bien son importance: "Ho les croyants! N'entredévoez pas vos biens à tort; mais que ce soit par négoce avec votre consentement mutuel"²⁵, "O mon peuple, emplissez la mesure et le poids, avec justice, et ne faites pas perdre aux gens leurs biens....."²⁶. "Dieu vous commande, en vérité, de rendre aux gens leurs dépôts, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité"²⁷; "Ho les croyants, Allons, débout, témoins pour Dieu avec justice! fût-ce contre vous-même ou contre père et mère ou proches parents et qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux..."²⁸; "Ho les croyants! Allons! débout, témoins pour Dieu avec justice! Et que la haine d'un peuple ne vous incite pas à ne pas faire l'équité. Faites l'équité: c'est plus proche de la piété..."²⁹.

22 İ. Ağâh Çubukçu, İslâm'da Ahlâk ve Manevî Vazifeler, Ankara 1974, p. 97; Ahmet Naim, İslâm Ahlakının Esasları, İstanbul, 1963. p. 36.

23 V. Gazzâlî, İhyâ, T. I, p. 84.

24 V. Osman Keskioglu, İslâm Hukuku, Ankara 1969, p. 37.

25 Sourate de femmes, 29.

26 Sourate de Houd, 85.

27 Sourate de femmes, 58.

28 V. Sourate de femmes, 135.

29 V. Sourate de plateau servi, 8.

L'Islam a prévu diverses peines contre différents délits, tels que, peines légales, peines discrétionnaires, talion, composition pécuniaire; peines légales s'appliquent à la fornication, au vole, à l'usage de l'alcool et au cambriolage. Alors que dans le judaïsme le talion doit s'appliquer à n'importe quelle circonstance, dans l'Islam il ne doit s'appliquer que s'il y a l'intention dans l'homicide. En outre, il importe de préciser que L'Islam encourage les parents de la victime à pardonner le coupable à la place du talion; ainsi, il humanise les peines. L'Islam a aboli le tributarisme, Il a considéré coupable celui qui a tué des esclaves et des étrangers en séjour en pays d'Islam.

L'Islam a aussi ordonné la paix et le pardon, en blâmant la vengeance. Il a conseillé la repentance.

La composition pécuniaire est une sorte d'amende. Les peines discrétionnaires sont des sortes de peine que le juge peut donner par sa volonté individuelle au cas où la Loi n'a aucune prescription. Ces peines ne peuvent être appliquées que s'il y a assez de preuves et de témoins³⁰.

L'Islam a attaché assez d'importance à la responsabilité et aux devoirs envers les parents. Ici sont très significatifs ces versets du Coran: "Adorez Dieu et ne Lui donnez quelque associé que ce soit. De la bonté envers les pères et mères, les proches, les orphelins, les pauvres, le voisin apparenté et le voisin étranger, le proche compagnon et l'enfant de la route et quiconque est esclave entre vos mains"³¹; "Et voilà que ton Seigneur a décrété: "N'adorez que Lui - De la bonté envers les Père-et-mère: si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse près de toi, alors ne leur dis point: Fi! "et ne les repousse pas, mais dis-leur noble parole"³².

De même, l'Islam a attaché beaucoup d'importance aux droits des voisins. A ce sujet ces traditions du Prophète sont assez remarquable: "Celui qui dors tout en sachant que son voisin est faim n'est pas parmi nous"³³. "Celui qui croit en Dieu et jugement dernier, qu'il offre à son hôte et ses relatifs"³⁴. "Celui dont le mal ne donne pas de confiance à son voisin n'est pas musulman"³⁵. "Le meilleur parmi les amis de Dieu

30 V. Sabri Şakir Ansay, op. cit. p. 280-293.

31 V. Sourate de Femmes, 36.

32 V. Sourate de Voyage nocturne, 23-24.

33 V. Ali Himmet Berki, 239 Hadis, p. 164-165, Ankara 1968.

34 V. Seçme Hadisler, Livre 4, p. 7, Ankara

35 V. Berki, op. cit. p. 164.

est celui qui est meilleur pour ses amis; le meilleur parmi les voisins est celui qui fait du bien pour ses voisins"³⁶.

L'Islam rappelle très souvent le laideur de la vengeance; par contre il ordonne le pardon et la pitié; citons ici quelques traditions du Prophète: "Ne rapproche pas avec vengeance de celui à qui tu garde rancune, soit en mesure avec, lui, un jour il pourrait devenir ton ami"³⁷. "Le meilleur des hommes est celui qui fait du bien le plus"³⁸. "Evitez de faire l'injustice, parce que l'injustice est l'obscurité du jour de jugement"³⁹. Ici Dieu a aussi dit: "... Et pour les prévaricateurs, pas de secoueurs"⁴⁰. "...que les prévaricateurs n'auront ni ami zélé, ni intercesseur obéi"⁴¹.

En Islam il est aussi important de sauvegarder les droits des enfants. Il y a beaucoup de commandements à propos de leur éducation physique et spirituelle. Les traditions du Prophète sont très remarquable à cet égard: "Faites du bien pour vos enfants"⁴². "Dieu comble celui qui aide pour l'éducation de son enfant"⁴³. "Il est un devoir sur le père de donner un beau nom à son enfant et de l'éduquer de la meilleure façon."⁴⁴ "Lorsque vous faites du cadeau pour vos enfants, soyez juste envers eux"⁴⁵.

Il y a certaines personnes qui ont reproché à l'Islam, à cause de son attitude envers l'esclavage. Pourtant c'est l'Islam qui dans son contexte historique, a contribué beaucoup à l'abolition de l'esclavage. Sans doute lors de Naissance de l'Islam, l'esclavage était une source économique mondiale. A cause de très diverses raisons, les hommes devenaient esclaves. Les retenus de guerre devenaient esclaves ou bien étaient tués. Parmi les causes les plus importantes d'être esclave nous pouvons citer la guerre, l'enlèvement, la vole, la fornication. Les Descendants des familles esclaves étaient aussi considérés esclaves. Les enfants d'une mère esclave étaient aussi esclave, même si leur père était libre.

36 V. Berki, op. cit. p. 129.

37 V. Berki, op. cit. p. 7.

38 V. Berki op. cit. p. 130.

39 V. Burslan-Erdem, Muhyiddin-i Nevevi'nin Riyazu's-Salihîn çev. Ankara 1967, T. I, p. 252.

40 V. Sourate de Plateau servi, 72 et de Vache, 270.

41 V. Sourate de Pardonneur, 18.

42 V. Seçme Hadisler, livre 3, p. 30.

43 V. Gazzalî, İhyau Ulûm ad-Din, T. II, p. 217 et la même p. note 6.

44 V. ibid et note 3.

45 V. Al-Buhari, Kitab al-Cami as-Sahih, T. II, Leyde 1862, p. 134; İhya, II/217.

L'İslam a poursuivi une voie évolutive aux cours du temps pour l'abolition de l'esclavage. Au début, il a supprimé toutes les causes autre que l'héritage et la guerre. Puis, au fur et à mesure il a restreint les conditions de l'esclavage par voie d'héritage et de guerre. Par exemple, les enfants d'un père libre étaient considérés libres même si leur mère était esclave. L'İslam a donné aux administrateurs le droit de libérer les esclaves retenus dans diverses guerres, soit par voie d'échange entre les esclaves musulmans et non-musulmans, soit par voie d'impôts et le plus souvent sans rien demander. De plus, L'İslam a accepté tant de possibilités pour la libération des esclaves. Alors qu'avant l'İslam, le droit de libération des esclaves appartenait à l'état. C'est pourquoi si quelqu'un libérait son esclave sans l'autorisation, il devait payer une amende; L'İslam, loin de monopoliser le droit de libération des esclaves, facilitait leur libération, et l'ordonnait. Le but final de l'İslam était supprimer cette institution. C'est pourquoi d'après l'İslam si quelqu'un dit par hasard qu'il a libéré son esclave, celui-ci est considéré libre. Si un libre avait fait un testament de libération et s'il mort avant délai l'esclave est considéré un libre; et même si l'esclave est une femme, les enfants qu'elle mettra au monde seront considérés libres pour la même raison. Et aussi un esclave ou une esclave peut avoir sa liberté contre une certaine somme d'argent ou d'objets sur quoi l'esclave et le seigneur tombent d'accord. L'İslam fait aussi appel aux libres musulmans au sujet de libération des musulmans esclaves. C'est pourquoi Dieu a dit: "Et quant à ceux de vos esclaves qui cherchent contrat d'affranchissement, alors passez contrat avec eux, si vous savez du bien en eux, donnez-leur des biens de Dieu Qu'Il vous a donnés"⁴⁷.

De même, les penseurs musulmans ont fait un fond d'état pour la libération des esclaves. Contre repentance de plusieurs délits, L'İslam a ordonné la libération des esclaves. Les maîtres qui ont tué un homme ou bien ont rompu leur jurement doivent libérer un esclave. Il a eu l'occasion de libérer un esclave au cas où on a rompu le jeûne.

Le Prophète Muhammed a parlé de la récompense contre la libération des esclaves dans ses plusieurs dits. Bref, l'İslam était pour l'abolition de l'esclavage⁴⁸.

L'İslam a aussi attaché beaucoup d'importance à la personnalité de l'homme et à sa responsabilité. Malgré que Jabriyya n'ait pas ac-

47 V. Sourate de Lumière, 33.

48 V. Ali Abdu'l-Vahid Vafi, *Mevkifu'l-İslâm Min ar-Rikk* (L'esclavage selon L'İslam), trad. Kemal Işık, *İlâhiyat Fakültesi Dergisi*, T. IX, 1961, p. 207-212, Ankara 1962.

cordé à l'homme une liberté de choix et une volonté, Mu'tazilisme a soutenu la liberté humaine. D'autre part Ash'ari et Maturudi ont parlé de la liberté humaine. D'après les écoles classiques, en général, Dieu gouverne toutes les choses par sa volonté toute puissante, pourtant l'homme, lui, aussi, a une volonté par quoi il peut librement choisir un acte à faire ou non. A cause de sa volonté, l'homme a sa responsabilité. Dieu a donné à l'homme sa liberté de choix.

D'après l'Islam, même le calife ne peut pas arbitrairement agir. Il doit agir tout en prenant en considération les commandements de Dieu. Le Coran, avec ses plusieurs versets, a soutenu les droits de l'homme. Beaucoup de grandes figures musulmanes se sont forcé de répondre, par la voie d'analogie, aux problèmes sociaux qui n'existaient ni dans le Coran, ni dans la tradition. Abu Hanife, Malik b. Anas, Shafii et Ahmet b. Hanbal sont parmi les grands juristes.

Ils ont beaucoup contribué au développement de la jurisprudence musulmane.

Il y a eu un grand développement des droits de l'homme chez les Ottomans. Surtout avec la déclaration de Gülhane en 1839. Les droits de l'homme ont été précisé et explicitement codifiés. Cette déclaration voit tout le monde égal devant les lois sans prendre en considération leur distinction de religion. Les droits de vie, de propriété et de prospérité ont été assurés. Le système d'administration, de finance, de jurisprudence et de service militaire a été réorganisé. Un des plus importants de cette déclaration est ce qu'on ne voit pas une différence entre les musulmans et les chrétiens devant les lois. En outre, les pouvoirs des sultans ont été limités. Le Ferman réformateur signé en 1856 est un autre important progrès en développement des droits de l'homme. Avec ce ferman on a déclaré une fois de plus l'égalité du peuple ottoman, soit musulman ou non. Les musulmans et les chrétiens étaient non seulement égaux devant les lois, mais aussi ils auraient les mêmes droits dans l'administration, dans l'impôt, l'éducation, dans le culte. La torture était interdite. Le réformateur (islahât) consolidait le Gülhane Hatt-ı Hümayun quant à l'essentiel. On a fondé Conseil d'Etat et établi le système d'élection régionale.

Puis les ottomans ont développé les droits de l'homme avec la déclaration de premier régime constitutionnel en 1876 et de deuxième en 1908. Les droits de l'homme sont devenus les articles de la Constitution et ont formé une codification, appelé Mecelle, avec quoi on a résolu les problèmes contemporains. Les ottomans ont essayé de réorganiser l'Etat en prenant l'Islam comme base.

L'Islam a conseillé la voie de paix; c'est pourquoi Dieu a dit: "et la reconciliation est meilleur"⁴⁹; "Et ma miséricorde embrasse toute chose"⁵⁰. Ces versets nous demande d'être un musulman tendre. Le Prophète Muhammed était plein d'affection et de tendresse à légard des hommes. L'amour, l'espérance et la paix ont été très développés en Christianisme. Malgré les principes de deux religions, concernant les droits de l'homme, aujourd'hui l'humanité n'a pu atteindre son bonheur voulu. Il n'est pas utile à l'humanité de mettre la valeur matérielle et économique en tete des toutes les autres valeurs.

Dans le monde actuel, il y a des pays développés et des pays non-développés. Les riches ne veulent pas comprendre les pauvres. Aujourd'hui les hommes ont beaucoup de facilités, mais pourtant ils n'ont pas encore trouvé le vrai bonheur.

Le développement technologique et industriel a fait pollution dans l'air, dans les mers et dans les rivières; ainsi les beautés, les richesses, l'abondance de la nature sont à corromper. Sans doute les hommes ont aussi le droit d'aspirer le propre air. Dans notre monde, la torture et l'assassinat accroissent sensiblement. Dans plusieurs endroits, le droit de vie est sous la menace. Le collectivisme dans divers aspects de la vie est préféré au individualisme.

Le décroissement de matières premières, l'urbanisation rapide, le bruit et l'armement excessif font des effets négatifs sur la santé des hommes. L'individu devient du plus en plus machine mais en devenant de plus en plus ignorant de sa vie spirituelle. Ces deux religions c'est-à-dire l'Islam et le Christianisme se perdent de plus en plus de leur efficacité. Bref, les valeurs supérieures, telles, la paix, l'amour, l'amitié ne dominent plus souvent l'homme. C'est les interets matérialistes individuels qui dominent l'homme, mais naturellement ils ne lui donnent pas son bonheur. Il est plus utile que l'Islam et le christianisme doivent répondre à certains problèmes de l'humanité, et ainsi on pourrait signaler l'importance des valeurs supérieures, à coté celles des valeurs économiques.

La croyance en Dieu et en vie future et la responsabilité humaine existent dans ces deux religions: la justice est un des principes les plus importants du système morale de deux religions, La place de la paix et de l'amour est grande dans ces deux religions. Donc, nous, les musulmans, avec les chrétiens, nous pouvons soutenir les droits de l'homme d'une façon plus efficace et ainsi pouvons-nous nous servir à la paix mondiale et aux hommes, créatures de Dieu.

49 V. Sourate de Femmes, 28.

50 V. Sourate de limbes, 156.